

AFFAIRE N° 14/5. - Voirie 1972 - Modernisation de la rue de la Victoire
Autorisation de traiter avec l'entreprise.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 10 AOUT 1972, vous avez approuvé le dossier technique relatif aux travaux de modernisation de la rue de la Victoire et vous m'avez autorisé en même temps à lancer un appel d'offres. Cet appel d'offres aura lieu le 1er DECEMBRE 1972.

Je vous demande donc, dès maintenant, de m'autoriser à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Affouvi
Saint-Jevis, le 18 Decembre 1972
bon le listet
le Secrétaire Général
Signé : S. Bassot
bon copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
R. Lesq